

Office du Niger
Zone de Niono
URDOC

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

*PLAN SEMENCIER DE
L'OFFICE DU NIGER*

RAPPORT D'ACTIVITES

Ampliations
DADR / SCR - Ségou
URDOC
Toutes zones
Chrono

Coordinateur du
Plan Semencier - URDOC

Modibo B. COULIBALY

Introduction

Cette note récapitule la situation d'évolution du plan semencier test de l'Office du Niger depuis le démarrage des activités du Coordinateur (15 Avril 1998) jusqu'à la 1ère décade du mois de Juin 1998. Conformément au chronogramme toutes les activités prévues ont été réalisées. Les activités du Coordinateur ont porté essentiellement sur une série de réunions / contacts avec les partenaires, le recensement des besoins en semences R1 pour l'élaboration d'une situation récapitulative, la proposition d'un projet de contrat de production et de commercialisation de semence R2, la réalisation d'un magazine sur le plan semencier, la supervision de la formation des conseillers agricoles et des paysans semenciers respectivement au CICF et dans les zones.

1) Réunions / Prise de contacts

- Le 20 Avril 1998 dans la salle de réunion de l'URDOC s'est tenue une rencontre pour le lancement du plan semencier de l'Office du Niger. L'ordre du jour a porté sur deux points : observations sur le plan d'action proposé et actualisation du chronogramme des activités (Cf, PV en annexe 1)
- Les 23 Avril et 25 Mai 1998 des contacts ont été effectués auprès des établissements financiers notamment le CIDR et le FDV. L'objectif était de solliciter l'appui financier de ces institutions pour soutenir le plan de commercialisation prôné dans le plan d'action du programme. Les responsables respectifs de ces deux institutions ont donné leur accord de principe et ont demandé de leur fournir la liste des villages test retenus par zone (CF copies liste en annexe 2 et 3).
- Des contacts ont été fait au niveau des zones pour :
 - la présentation du Coordinateur
 - le recensement des besoins en semences R1, R2
 - la distribution des copies du projet de contrat pour observations
 - la programmation de la mise en place du conseil de semence de la zone.
- Une mission conjointe Office du Niger (DADR + Coordinateur) et le CRRA- Niono (responsable de semences) a été effectuée les 18-19 Mai 1998 respectivement au laboratoire de semence à Bamako et au Service Semencier National à Ségou (CF, rapport de mission en annexe 4).

2) Quantification des besoins en semence R1

Le récapitulatif des besoins en semence a été fait sur la base des données fournies par les zones. Au total 77,05 ha seront emblavés avec 4 T 117 de semences R1 (Toutes variété confondue) par 141 paysans semenciers. La variété Kogoni 91-1 a été la plus sollicitée : 54% de la quantité totale de semence et occupe 53% des surfaces emblavées (CF Tableau récapitulatif en annexe 5). Par rapport à l'acquisition de semence R1 les derniers approvisionnements sont en cours dans les zones de Niono et Kouroumari.

3) Mise en place des organes d'appui du plan semencier de l'Office du Niger

• Comités villageois de semence

La mise en place des comités villageois de semence est effective dans tous les villages test, les secrétaires à la production sont les premiers responsables de cet organe.

• Conseil de semence de la zone

Il a été mis en place dans les zones de Niono, Kouroumari et Macina (CF, PV en annexe 6 -7 - 8)

La formation des conseillers agricoles et des paysans semenciers a entraîné des modifications dans le calendrier de la mise en place du conseil de semence dans les zones de Molodo et N'Débougou.

4) Information / Formation

• Réalisation d'un magazine

Le 23 Avril 1998 un magazine a été réalisé sur le plan semencier de l'Office du Niger par la radio rurale CESIRI de Niono. Les intervenants étaient :

Mamadou	K.	SANOGO	DADR - Ségou
Yacouba	M.	COULIBALY	URDOC- Niono
Issa		DIARRA	SSN - Molodo
Famakan		DEMBELE	C/SCR - Kolongo
Modibo	B.	COULIBALY	ON/URDOC - Niono
Dadji		COULIBALY	Paysan - Foabougou

Les interventions ont porté sur :

- * Le constat de la problématique de l'approvisionnement en semences de bonne qualité à l'Office du Niger
- * Pourquoi ce nouveau plan semencier ? Ses caractéristiques , ses objectifs, les différences et similitudes par rapport à l'ancien plan, les aspects contrôle / certification par le LABOSEM
- * Composition et attributions des différents organes de pilotage, l'implication des Organisations Paysannes et les réseaux de caisses pour garantir le plan de commercialisation.

Quatre cassettes ont été produites

- Une à l'URDOC pour archive
- Une à la DADR - Ségou
- Une à la zone de Kolongo (pour rediffusion)
- Une pour les rediffusions dans les différentes stations de Niono = Césiri (6 rediffusions du 25 Avril - 15 Juin)
Colon (4 rediffusions 1 fois / semaine courant mois de Mai)

Les frais de réalisation / diffusion ont été pris en charge par l'URDOC.

• *Formation en techniques de production semencière*

Les conseillers agricoles et les paysans semenciers ont suivi la formation sur les techniques de production de la semence de qualité du 02 au 05 juin respectivement au CICF et dans les zones (CF. Tableau ci-dessous).

Auditeurs	Nombre	Dates de Formation	Lieu	Financement	Observations
Conseillers agricoles	14/21	02/06/98	CICF	URDOC	67%
Paysans semenciers	103/141	Du 03 au 05 Juin 98	siège des zones	Zones	73%

NB : La formation a été assurée par le Service Semencier National (3 formateurs) et supervisée par le Coordinateur du plan semencier.

Ce taux de participation des conseillers s'explique ainsi : certains étaient en mission à l'extérieur, ou malade, en congé (N'Débougou) d'autres sur des questions spécifiques (Niono, Kouroumari).

Concernant les paysans semenciers, l'information est partie en retard dans beaucoup de cas d'absence, dans le Macina l'éloignement de certains villages du siège (Oula etc.) nécessitera prochainement deux points de regroupement dans cette zone.

Conclusion

A cette phase du plan semencier, on peut noter un très grand intéressement de tous les partenaires. Cependant nous avons fait le constat qu'il y a encore un réel besoin d'information / sensibilisation à mener dans les villages test pour une large diffusion de toutes les informations relatives au plan semencier (aspects contrôles / certification, aspects contractualisation et commercialisation).

Pour cela nous envisageons rapidement présenter aux zones un programme de tenue des Assemblées Générales dans les villages test pour parachever les efforts de sensibilisation / information déjà entrepris. Aussi un second magazine sur la semence et les techniques de production semencière est en cours d'exécution (CF, Modules en annexe 9).

NB : Voir annexe 10 - Projet de contrat

1A

**COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE LANCEMENT
DU PLAN SEMENCIER DE L'OFFICE DU NIGER**

Le lundi 20 avril 1998 s'est tenue dans la salle de réunion de l'URDOC une réunion sur le lancement de la phase expérimentale du plan semencier de l'Office du Niger.

Etaient présents à cette rencontre :

- Tous les chefs service conseil rural (zone + DADR)
- L'adjoint chef projet URDOC
- Le représentant du service semencier national (antenne de Molodo)
- Le consultant chargé du suivi et de l'animation du dit programme.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur deux points :

1. Observations sur le plan d'action déjà élaboré
2. Actualisation du chronogramme des activités.

Par rapport au premier point de l'ordre du jour quelques observations ont été faites notamment sur :

1. La pertinence du nombre de villages semenciers (cinq) par zone et les critères de choix :

Pour cette question il a été retenu que le programme semencier étant à sa phase expérimentale il devient alors nécessaire de démarrer avec cinq villages par zone pour le faire triompher, lui donner le maximum de chance de réussite. Avec cet échantillon par zone le nombre de paysans semenciers ne sera pas trop élevé ce qui est un indicateur important pour mieux suivre toutes les activités et de bien scerner les insuffisances et les limites du programme.

Concernant le choix des villages par zone les critères suivants ont été retenus :

- Le volontariat
- La compétence technique
- L'accessibilité des villages
- La présence d'un réseau de caisse (FDV, CIDR, etc)
- Autres critères pertinents s'il y en a (spécificités par zone)

Le tableau ci-dessous donne la répartition des villages semenciers/zone

Zones	Villages	Observations
Niono	Foabougou, Km 30, Km 36, <u>AV</u> et <u>GIE</u> , N10, Km 20	Selon le C/SCR-Niono, les trois 1 ^{er} villages sont capables d'autofinancer leur semence. Les deux autres OP = financement des caisses
N'Débougou	ND14 – Nara Siengo – B1, B3	Existence de caisses FDV, CIDR
Molodo	Ciban, M5, Kanganba, Niamina, Quinzambougou, Molodo Bamana, Manialé	Choix des 5 villages encours dans le lot de 7 villages ici présentés existence de caisse FDV CIDR
Kolongo	Flabougou, Lelegré, Koutiala-coura, Oula, Konana	Existence de caisse FDV
Kouroumari	Diabaly-coura Yangadiou-coura	Existence de caisses FDV, CIDR, choix des trois autres villages en cours

La réunion a jugé important que le choix des paysans semenciers soit fait en assemblée générale villageoise mais conformément aux critères ci-dessous cités :

Critères de choix des paysans semenciers :

Les principaux critères retenus sont :

- Volontariat et capacité de collaboration du paysan
- Technicité
- Moyen financier
- Accessibilité des parcelles
- Discipline

1.1 Quel type d'Appui aux paysans semenciers qui seront en dehors du plan semencier dans les villages test ?

A l'unanimité il a été retenu que les paysans semenciers en marge du présent plan semencier dans les cinq villages test pourront seulement bénéficier de l'appui technique en matière de production. L'objectif étant de faire intégrer ceux-ci dans le nouveau plan initié, à défaut décourager la production parallèle de semences certifiées à l'Office du Niger.

1.2 Quel mode de conditionnement faut-il prévoir ?

Vu l'inexistence de trièuses fonctionnelles dans les zones, l'accent a surtout été mis sur l'adoption du système de vannage manuel. Les semences seront logées dans des sacs neufs, tarés à cet effet, traités à un insecticide/fongicide et entreposées dans les magasins AV, à défaut le comité de semence villageois trouvera une solution. Les frais d'approche (transfert des semences R1 du SSN aux zones) seront intégrés aux prix d'achat de la semence R1.

1.3 Quelle stratégie de commercialisation faut-il retenir ?

La stratégie retenue par la réunion se résume ainsi :

En amont il sera élaboré un contrat de production de semence R2 entre les comités de semence villageois et les paysans semenciers, les clauses de ce contrat préciseront clairement tous les aspects litigieux (prix achat, délai de paiement, qualité semence après certification etc.)

En aval les paysans ordinaires en besoin de renouvellement de la R2 doivent exprimer les quantités R2/variété disponible au niveau du comité de semence villageois. Il sera plutôt procédé à une reconfirmation de ces besoins en R2. Tout comme l'engrais, la semence est aussi un intrant, le comité villageois de semence à travers l'organisation paysanne (AV/TV/GIE) ou le réseau de caisse octroi la semence aux paysans et retient cela au moment du remboursement de l'ensemble de ses prêts. Quand toute la quantité de semences produites n'est pas resorbée par le village test malgré cette programmation alors la quantité restante sera destinée sur d'autres villages dont le besoin est pressant.

2. Actualisation du chronogramme

Dans le second point de son ordre du jour la réunion a apporté quelques amendements dans le planning des activités du plan d'action proposé. (Voir chronogramme).

Quelques recommandations importantes de la réunion :

- * La réunion a recommandé que le consultant et la DADR entreprennent des contacts avec les réseaux de caisses pour leur implication dans le programme semencier : financement des paysans en besoin de renouvellement R2.
- * Au moment opportun la DADR + consultant + CRRA Niono feront le contact avec l'IER (LABOSEM) pour la planification des aspects contrôle/certifications de semence.
- * La mise en place d'un comité de "pilotage" composé de DADR/URDOC, C/SCR, Consultant et autres partenaires de la filière semence, le comité se réunira tous les deux mois pour analyse des constats et problèmes majeurs rencontrés. Au besoin la DADR + Consultant peuvent convoquer une rencontre extra-ordinaire du comité (la 1^{ère} réunion du comité est prévue pour juin 1998).
- * Les activités du programme semencier entrent dans le cadre normal des activités des agents de l'Office du Niger, mais pour plus de motivation sur ce programme combien important la réunion a recommandé de l'appui en carburant par les Directions des zones.
- * La réunion a recommandé que chaque paysan semencier dispose d'un cahier où il notera toutes les dépenses effectuées par rapport à la production de semence. Cela aidera au calcul du coût de production moyen/village/zone.

CHONOGRAMME

Activités	Périodes	Responsables	Financement
Finalisation document Restitution Direction ON	3 ^{ème} décade février	DADR	
TDR (consultant)	3 ^{ème} décade février	DADR/URDOC	
Discussion du projet avec agriculteur	1 ^{ère} Quinzaine-Mars	CR/zone	Zones
Réunion émission radio---	-----	-----	URDOC
Recrutement consultant	1 ^{ère} Quinzaine-Mars	DADR/URDOC	URDOC
Mise en place CVS-CZ	15/05/98	CR/zone Consultant + DADR	
Recensement besoins- semences R1-R2 Déterminer Nbre de Paysan semencier	En cours 30/04/98	CVS + CZ	
Contact-Structures- production-R1 + LABOSEM	1 ^{er} décade mai	DADR + Consultant + CRRR-N1020	
Planification-Choix Paysans Semenciers	3 ^{ème} décade-avril	CVS, CZ + Consultant	
Acquisition-R1	20 mai	Paysan semencier (CVA)	Fonds propres
Suivi-Production- Formation	1 ^{er} décade juin	CR/zone, Consultant, CVS, CZ, DADR	ON/Bailleurs
Suivi-Conditionnement- Commercialisation Formation	Novembre-Avril	CVS, CZ, SCR, Consultant, DADR, PS	ON/Bailleurs
Bilan	? ? Mai 1999	Consultant	URDOC



Unité de Recherche Développement / Observatoire du changement
Projet Retail

Office du Niger - Zone de Niono

BP 11 Niono région de Ségou Tel/Fax 35 21 27 ou 35 20 12

Email : urdoc @ datatech.toolnet.org

Le Coordinateur du Programme
Semencier URDOC Niono

A

Monsieur le chef de projet CIDR Niono

jeudi 14 mai 1998

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la liste des villages test retenus pour la production de semences certifiées de riz R2. Campagne 1998/1999.

Zones	Villages
Molodo	Manialé, Quinzambougou M2, Kiban, Hamdallaye, Bougouni
N'Débougou	Nara, Siengo, B1, B3, B5
Macina	Lelegeré, Foulabougou,, Koutiala-coura, Konona, Oula
Kouroumari	Nara, Diabaly-coura, Médina-coura, Banamba, Yangassadiou-coura
Niono	Km30 Siriwala, Km36 Bagadadji, Foabougou, Km20 AV et gie (groupement BENKADI) de N10

Le coordinateur du Programme Semencier

Modibo COULIBALY

Ampliation :

- Chrono



Unité de Recherche Développement /Observatoire du changement

Projet Retail

Office du Niger - Zone de Niono

BP 11 Niono région de Ségou Tel/Fax 35 21 27 ou 35 20 12

Email : urdoc @ datatech.toolnet.org

Le Coordinateur du Programme
Semencier URDOC Niono

A

Monsieur le Directeur du FDV Niono

mardi, le 26 mai 1998

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la liste des villages test retenus pour la production de semences certifiées de riz R2. Campagne 1998/1999.

Zones	Villages
Molodo	Manialé, Quinzambougou M2, Kiban, Hamdallaye, Bougouni
N'Débougou	Nara, Siengo, B1, B3, B5
Macina	Lelegué, Foulabougou,, Koutiala-coura, Konona, Oula
Kouroumari	Nara, Diabaly-coura, Médina-coura, Banamba, Yangassadiou-coura
Niono	Km30 Siriwala, Km36 Bagadadji, Foabougou, Km20 AV et gie (groupement BENKADI) de N10

Le coordinateur du Programme Semencier

Ampliation :

Modibo COULIBALY

- URDOC

- Chrono

RAPPORT DE MISSION

Une mission conjointe Office du Niger (DADR + Coordinateur du Plan semencier) et CRRA Niono a été effectuée les 18-19 mai 1998 respectivement au laboratoire de semences à Bamako et au service semencier national à Ségou.

1. Laboratoire de semences (LABOSEM) Bamako :

Il s'agissait tout d'abord d'expliquer au responsable de cette structure la problématique de l'approvisionnement en semences de qualité à l'Office du Niger, les réflexions auxquelles l'Office du Niger a été amené à faire à ce sujet et l'aboutissement à un plan semencier dont le contenu a été largement détaillé par le représentant de la DADR. L'objectif était de pouvoir poser avec le LABOSEM les axes de collaboration autrement dit solliciter l'appui technique en matière de contrôle/certification.

Le responsable du LABOSEM, satisfait de recevoir la mission, a indiqué que sa structure entretient des rapports de partenariats sur les aspects contrôle/certification avec plusieurs acteurs de la filière semence notamment le service semencier national, les CRRA, la ferme de Niégué, l'Office riz Mopti etc. Il a été convenu entre les deux parties que le LABOSEM va élaborer un projet de protocole d'accord d'ici le 27 mai et soumettre à l'observation de l'Office du Niger.

Dans ce projet de protocole doivent figurer :

- La périodicité des contrôles au champ et de l'échantillonnage.
- Le délai des résultats de la certification
- La fourniture des rapports de visite
- Etablissement d'un budget global et par zone etc.

2. Service semencier national (ssn) ségou

Le représentant de la DADR, après avoir expliqué le contenu du nouveau plan semencier de l'Office du Niger aux cadres de cette structure, le coordinateur a intervenu pour demander si les besoins quantitatifs et variétaux exprimés par les zones de l'Office du Niger sont satisfaits.

En réponse à cette question on retient que seul les variétés IR 32000 et TOX n'étaient pas disponibles, ce qui a permis au SSN d'insérer ces variétés dans leur programme de multiplication de la campagne prochaine. Pour ces deux variétés nous pensons pouvoir satisfaire le besoin du côté du CRRA Niono.

Le prix de cession des semences R1 (toute variété confondue) a été fixé à 210 F/KG, les semences sont logées dans des emballages de 80 kg le prix du sac vide est de 400 F. Tous les

paiements, selon le Directeur du SSN, se font à la direction à Ségou et l'enlèvement se fait à partir de l'antenne de Molodo.

Le second point a concerné le volet formation des paysans semenciers et des conseillers agricoles. Il a été retenu deux jours de formation des paysans semenciers/zones et un jour pour l'ensemble des conseillers agricoles à Niono.

Une correspondance de la DADR faisant proposition d'un calendrier d'exécution des formations est déjà parvenu au service semencier national. Après appréciation des formateurs l'information par le circuit de la DADR parviendra aux zones pour la prise de dispositions utiles.

Certaines questions de fond ont été discutées notamment le plan de commercialisation des R2 à produire, l'impatience des paysans multiplicateurs par rapport au délai des résultats de la certification. Aussi les responsables du service semencier national ont souhaité qu'une mission soit organisée à la direction générale de la section réglementation et contrôle pour affiner certains points du projet de protocole d'accord puisque le LABOSEM dépend de cette direction.

**Besoins en semences de riz R1 (kg)
Campagne 1998/1999**

Zones \ Variétés	Quantité R1/Variété (kg)							Total R1/zone
	BG90-2	Kogoni 91-1	Seberang MR 77	Adny 11	Bouaké 189	IR 32000	Tox	
Niono	77	581	84	-	35	-	-	777
Macina	475	300	200	100	-	-	100	1175
Molodo	175	255	145	-	-	-	-	575
Kouroumari	225	750	-	-	-	-	-	975
N'Débougou	215	350	-	-	-	50	-	615
Total ON	1167	2236	429	100	35	50	100	4117

NB : les besoins de Niono ont été calculés sur la base de 70 kg/ha comme taux d'ensemencement et 50 kg/ha pour les autres zones.

**Nombre de paysans semenciers ; surface/variétés
Campagne 1998/1999**

Zones	Nbre PS	Surfaces/variétés (ha)							Surface /zone
		BG 90-2	Kogoni 91-1	Seberang MR 77	Adny 11	Bouaké 189	IR 32000	Tox	
Niono	23	1,1	8,3	1,20	-	0,5	-	-	11,10
Macina	28	9,47	5,48	4	2	-	-	2	22,95
Molodo	23	3,5	5,10	2,90	-	-	-	-	11,5
Kmari	40	4,5	15	-	-	-	-	-	19,5
N'Débougou	27	4,25	6,75	-	-	-	1	-	12
Total ON	141	22,82	40,63	8,10	2	0,5	1	2	77,05

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE MISE EN PLACE DES ORGANES DE PILOTAGE DU PLAN SEMENCIER DE L'OFFICE DU NIGER ZONE DE NIONO

Le mercredi 13 mai 1998 s'est tenue dans la salle de réunion de la zone de Niono la rencontre des différents acteurs de la filière semence pour la mise en place des comités villageois de semence et du conseil de semence de la zone de Niono.

Etaient présents à cette réunion :

- Tous les membres des comités villageois de semence des cinq villages test de la zone,
- Le chef service conseil rural et les conseillers agricoles de la zone,
- Le représentant du centre régional de la recherche agronomique de Niono
- Le coordinateur du dit plan semencier à l'URDOC.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- La communication de la liste des différents membres des comités villageois de semence, la composition et les attributions du comité.
- La mise en place du conseil de semence de la zone, sa composition et ses attributions

Le chef service conseil rural, avant de commencer par le 1^{er} point de l'ordre du jour, a communiqué aux délégués des villages test les besoins exprimés en semence certifiée de riz R1 et R2, les surfaces correspondantes par variété et par village pour besoin de reconfirmation. Il a ensuite communiqué les noms des membres du comité de chaque village test pour une interconnaissance des différents acteurs semenciers de la zone, aussi a-t-il insisté que le choix des villages test n'est pas gratuit et ceux-là qui sont responsables de ces comités villageois doivent tout faire pour la réussite du programme. Les secrétaires à la production sont les présidents des comités et doivent par conséquent gérer toute problématique au niveau des paysans semenciers.

- Le coordinateur du programme dans son intervention a rappelé et surtout insisté sur le rôle des comités dans la réussite de ce programme. Aussi il a expliqué aux participants la composition et les attributions du conseil de semence de la zone.

A l'unanimité tous les participants ont affirmé avoir compris les rôles des différents acteurs semenciers et ont vu très positif et encourageant l'implication des structures extérieures comme le service semencier national, le centre regional de la recherche agronomique de Niono le laboratoire de semence de Bamako.

- Le représentant du CRRA-Niono a ajouté que la production de semence demande des exigences et des efforts soutenus de la part des paysans multiplicateurs et que du côté de sa structure les appuis techniques ne feront pas défaut pour la bonne mise en marche du programme.
- Le secrétaire à la production de Foabougou a tenu à rappeler aux autres délégués pour plus de vigilance afin de mettre un terme aux échanges de semences inter-paysans, à l'achat de R2 ailleurs autre que le village production. Le chef service conseil rural a intervenu pour préciser que de telles propositions doivent être dites à l'assemblée villageoise pour faire voir tous les dangers que cela comporte.
- Une question d'ordre pratique a été posée au coordinateur par les délégués et le conseil rural, elle est relative à l'approvisionnement des villages test en semence R1 d'ici fin mai 1998.

En réponse à cette question nous avons dit qu'à l'issue des contacts avec le service semencier national et le LABOSEM les 18 et 19 mai 1998 toutes les zones seront informées afin qu'elles prennent des dispositions pratiques pour les enlèvements de leurs besoins en R1. Aussi le coordinateur a informé les participants qu'à l'issue de ces contacts la 1^{ère} formation des paysans semenciers aura lieu dans chaque zone pour leur permettre d'installer les cultures au plutard dans la 1^{ère} décade de juin 1998.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE MISE EN PLACE DES
ORGANES DE PILOTAGE DU PLAN SEMENCIER DE L'OFFICE
DU NIGER ZONE DU KOUROUMARI**

le jeudi 21 mai 1998 s'est tenue dans la salle de conférence de la zone de Diabaly la mise en place des organes d'appui (comité villageois de semence, conseil de semence de la zone) du nouveau plan semencier de l'Office du Niger zone de Diabaly

Étaient présents a cette rencontre :

- Le chef service conseil rural et les conseillers agricoles,
- Un représentant du suivi-evaluation,
- Les membres des comités villageois de semence des cinq villages test,
- Le coordinateur du plan semencier.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Le point de la problématique semencière à l'Office du Niger, le contexte du nouveau plan semencier,
- Le rappel de la composition et des attributions du comité villageois de semence,
- La mise en place du conseil de semence de la zone, sa composition et les missions qui lui sont confiées,
- Divers.

Le chef SCR de la zone a expliqué aux participants la problématique semencière actuelle à l'office du Niger et a souhaité la forte implication de tous les partenaires surtout les organisations paysannes pour l'avènement d'un réseau de production/diffusion efficace et pérenne. Toujours dans son intervention le responsable du conseil rural a expliqué les goulots d'étranglement des précédents plans semenciers pour ensuite aboutir au nouveau plan semencier avec comme objectif: l'approvisionnement sur place des utilisateurs paysans en semences certifiées R2 à moindre coût.

Le coordinateur dans son intervention a indiqué que la force de ce nouveau plan semencier réside dans:

- la planification des productions en fonction des besoins réels exprimés par les villages
- la forte implication des OP et des réseaux de caisses pour la garantie du plan de commercialisation
- le contrôle/certification pour un regain de confiance aux semences produites

- la formation des paysans semenciers, des comités villageois de semence et des conseillers agricoles.

Le coordinateur a ensuite largement expliqué aux participants la composition et les attributions du comité villageois de semence et du conseil de semence de la zone, il a surtout insisté que les producteurs sont les premiers bénéficiaires et par conséquent ils doivent faire preuve de sacrifice pour la réussite du programme.

A l'unanimité les participants se sont dit suffisamment édifiés par rapport à ce programme, cependant monsieur Fatoma COULIBALY membre du CVS de NARA a posé la question de savoir qu'est ce qui doit financer la semence R1 en cette année de démarrage du programme le chef SCR a répondu que c'est les paysans multiplicateurs eux même qui doivent financer ; ainsi il a informé les participants que le service semencier a pût satisfaire leurs besoins en semence R1, le prix de cession est de 210 F CFA/kg, le sac vide de 80 kg coûte 400 FCFA. Il a enfin rassuré qu'après avoir rencontré son directeur de zone des dispositions pratiques seront prises pour :

- Le paiement à la direction du SSN-Ségou
- L'enlèvement des semences à Molodo
- La rétrocession à partir de la zone (frais d'approche intégré)

En divers le coordinateur a clôturé son intervention par des informations relatives aux résultats de la mission qu'il a effectué au LABOSEM et au service semencier national notamment :

- Les contrôles au champ qui doivent se passer pour s'assurer des conditions d'installation et de soins cultureux (épurations)
- La formation très prochaine des paysans semenciers et des conseillers agricoles
- Le contrôle de qualité au laboratoire pour enfin donner quitus de commercialisation de la production comme semence.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE MISE EN PLACE DES ORGANES DE PILOTAGE DU PLAN SEMENCIER DE L'OFFICE DU NIGER ZONE DE KOLONGO

Le 29 mai 1998 dans la salle de conférence de la zone de Kolongo s'est tenue la mise en place du conseil de semence de la zone

Étaient présents a cette rencontre

- Le responsable POP de la zone
- Le responsable suivi évaluation de la zone
- Un conseiller agricole
- Le coordinateur du plan semencier
- Les membres des comités villageois des villages test.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Survol sur la problématique semencière à l'office du Niger
- Rappel de la composition et des attributions du comité villageois de semence
- La mise en place du conseil de semence de la zone , la composition et les attributions de cet organe.
- Divers.

Le responsable POP assurant l'intérim du chef SCR a ouvert la séance et a remercié tous les participants pour leur présence.

Le coordinateur, ayant pris la parole, a expliqué aux participants la problématique semencière que l'Office du Niger connaît aujourd'hui et les raisons qui l'ont amené à initier un nouveau plan semencier dont les producteurs constituent les premiers acteurs.

Le coordinateur a aussi expliqué l'implication des structures extérieures comme le LABOSEM pour les aspects contrôles/certification, le SSN pour leur appui en formation, les réseaux de caisse pour leur appui financier les OP et les organes de pilotage pour leur appui organisationnel.

Le coordinateur a ensuite rappelé aux participants la composition et les attributions des comités villageois de semence et du conseil de semence de la zone.

Pour clôturer son intervention le coordinateur a exhorté les participants pour plus de courage et de détermination pour faire triompher ce nouveau programme.

Quelques questions ont été posées :

Adama YARBANGA (OULA) : il a d'abord fait quelques commentaires sur l'importance d'une semence de bonne qualité dans le système rizicole, ensuite il a demandé aux responsables du plan semencier de multiplier les visites au champ pour leur donner plus de courage. Aussi il a posé la

question par rapport au choix de la parcelle semencière, la réponse était que la formation l'aidera à judicieusement faire ce choix.

Daouda SAWADO (leleguere) : en substance il a demandé aux responsables de ce programme de procéder à une large information/sensibilisation surtout des utilisateurs de semences R2. Nous avons répondu que des assemblées générales sont prévues dans tous les villages test pour répondre à son souci.

Un autre producteur a demandé l'élaboration de fiches techniques des variétés en multiplication en bambara.

Le responsable suivi évaluation a clôturé la réunion en exhortant les responsables des comités à plus d'effort pour la réussite du plan semencier.

**PROPOSITION DE MODULES POUR LA RÉALISATION
D'UN MAGASIN SUR LE PLAN SEMENCIER
DE L'OFFICE DU NIGER**

1^{er} Module : Citer les caractéristiques d'une bonne semence

- Pureté variétale
- Pureté spécifique
- Bon pouvoir germinatif
- Bon état sanitaire

Q Radio : Pouvez-vous détailler un peu ces caractéristiques ?

R.Coord : expliquer que :

- la pureté variétale veut dire que la semence ne doit pas contenir de graines d'autres variétés cultivées au-dessus d'un maximum conventionnel 2 graines/500 g de semences.

Q Radio : Quelle est l'importance de la pureté variétale ?

R. Coord :

- Homogénéité aux différents stades végétatifs,
- Permet de récolter le maximum de graines mûres,
- Permet d'éviter l'égrenage et la clivage.
- La pureté spécifique veut dire que la semence ne doit pas contenir de graines d'adventice, de riz rouge et de matière inertes
- La semence est de qualité lorsque son pouvoir germinatif est au minimum à 80%
- Elle doit être saine c'est-à-dire non atteinte par des maladies et des insectes, elle doit être sèche (12-13%) et conservée dans un magasin propre, aéré, traité, au préalable logée dans des emballages neufs étiquetés.

Question : Quelle est la contribution de la qualité de la semence dans le rendement des agriculteurs ?

R.Coord : 20%

L'utilisation d'une semence de bonne qualité permet :

- D'obtenir la densité recommandée sans faire recours au resemis ou s'approvisionner ailleurs
- Économie de temps et de semences
- Aucun programme d'intensification rizicole ne peut réussir sans la semence de qualité.

Question : Comment les conditions de stockage/conservation peuvent-elles garantir la qualité de la semence ?

R.Coord : Parler du taux d'humidité de la graine (12-13%) de l'utilisation de sacs neufs, d'un centre d'entreposage adapté de l'étiquetage etc.

2^{ème} Module :

• Nécessité au renouvellement triennal :

Points de vue des producteurs

Q Radio : Pourquoi les spécialistes de la semence conseillent pour le riz le renouvellement triennal ?

R. CRAA-Niono : expliquer que la pollution sexuée du riz est faible compte tenu de sa nature autogamique et que la nécessité du renouvellement provient de la pollution des rizières par des variétés étrangères (indiquer les sources de pollution)

L'intervenant expliquera aussi que quand la semence n'est pas renouvelé au bout de 3 ans on constate une forte hétérogénéité de la culture (maturation échelonnée, égrenage) d'où baisse de rendement et augmentation coût de production.

Il expliquera qu'avec un taux d'impureté élevé on assiste à une dépréciation de la valeur commerciale de la récolte.

• Problématique de l'approvisionnement en semence de qualité :

Opinions des acteurs : paysans-Office du Niger, service semencier national, CRRA-Niono, ferme de Niégué.

Q Radio : les solutions à envisager ?

R.Coord : courte présentation du plan semencier de l'Office du Niger.

Q Radio : Quelles sont les mesures d'accompagnement pour garantir la qualité ?

R.CRRA-Niono : Parler de l'implication du SSN pour la formation des conseillers et des paysans semencier en techniques de production semencière, expliquer l'intervention du LABOSEM pour les contrôles au champ et au laboratoire de la qualité des semences.

3^{ème} Module : Particularité de la production semencière par rapport à une production

destinée pour la consommation :

Intervenant : chef d'antenne SSN-Molodo.

Contenu : expliquer :

- Date de semis optimale s'agissant d'une production semencière
- Précédents culturels

- Distance d'isolement
- Épurations : insister sur les hors-types et leurs inconvénients sur la qualité de la semence.
Quels moments choisir pour les épurations ? Quand doivent-elles prendre fin ?
- Contrôle des adventices.

4^{ème} Module : Importance contrôles/certifications des semences

Intervenant : CRRA-Niono

Q. Radio : Pourquoi les contrôles au champ ? Qui les fait ?

A quels stades on les fait ? Ils se portent sur quoi ?

R. CRRA-Niono

Q. Radio : Pourquoi les analyses au laboratoire ? Comment on fait l'échantillonnage ? Quand on les fait ? Qui les fait ?

- les prix pratiqués par les structures semencières spécialisées.

Article 4 :

Le paysan semencier Mr.....s'engage pour la campagne 1998/1999 à vendre au Comité Villageois de Semence du village de le kilogramme de la semence du riz certifiée R2 au prix convenu à l'article 3.

Article 5 :

L'échéance de paiement par le Comité Villageois de Semence est fixé au.....

Article 6 :

Le Comité Villageois de Semence du village de

- Décline toute responsabilité en cas de déclassement ou rejet (au champ à la certification). Par ailleurs le produit de la parcelle déclassée ne saurait être vendu en qualité de semence par le paysan semencier
- Se réserve le droit de ventiler la liste de tous les paysans semenciers dont les parcelles ont fait l'objet de déclassement à tous les partenaires (villages voisins, zones Office du Niger, CRRA-Niono, SSN, autres)

Article 7 :

Tout litige découlant de l'exécution du présent contrat sera réglé à l'amiable par le conseil de semence de la zone

Fait à, le.....1998

Le Président du CVS

Le Paysan Semencier

Le Commanditaire

Le Prestataire

Vu le Président du
Conseil de Semence de la Zone

Projet de contrat de production et de commercialisation de semences de riz certifiées R2

Entre d'une part

Le Comité villageois de semence du village de.....Zone de
représenté par son président Monsieur.....exploitant
agricole Flle n°.....dénommé ci-après le commanditaire

et d'autre part

Monsieur.....paysan semencier Flle n°.....
village deZone de.....dénommé ci-après le
prestataire.

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 :

Monsieur.....s'engage à produire pour le compte du Comité
Villageois de Semence deau titre de la campagne 1998/1999 de la
semence de riz certifiées R2, Variété.....conformément aux recommandations des
organes de gestion du plan semencier de l'Office du Niger.

Article 2 :

Le Comité Villageois de semence s'engage à fournir au prestataire

- a) Toutes les informations nécessaires relatives au plan semencier de l'Office du Niger
- b) La formation aux techniques de production d'une semence de bonne qualité.

Article 3 :

Le Comité Villageois de semence s'engage à acheter toute la production de semence de riz
certifiée R2 du prestataire au prix de consensus fixé par le conseil de semence de la zone. Les
éléments intervenant dans la formation de ce prix consensuel seront :

- le coût de production moyen de la semence R2
- le prix du paddy sur le marché en vigueur